

# EPOMALT

## RÉSINE ÉPOXY-CIMENT BICOMPOSANTE POUR LE RESURFAÇAGE ET LE REVÊTEMENT DE SOLS EN BÉTON

*Adhérence maximale, même sur supports humides.*



**EPOMALT** est un produit de surfacage époxy-ciment bicomposant qui garantit des prestations très élevées. Sa formule spéciale assure une excellente adhérence, même sur des supports humides. **EPOMALT** garantit une grande résistance à l'abrasion et aux attaques chimiques tout en étant imperméable, même en contre-poussée. La formule époxy-ciment permet en outre son application à l'extérieur, dans des climats chauds ou ventilés. **EPOMALT** peut rester visible en raison des excellentes propriétés physiques et mécaniques et du degré de finition esthétique élevé; il est possible d'améliorer l'étanchéité et la résistance aux produits chimiques en appliquant la résine de protection transparente en phase aqueuse WEPOX FINITURA.

### AVANTAGES

- ✓ **GRANDE ADHÉRENCE AU SUPPORT** : EPOMALT assure une grande adhérence à la couche de fond, même en présence d'humidité.
- ✓ **RÉSISTANT À L'USURE ET AU TRAFIC** : EPOMALT résiste efficacement à l'abrasion et au frottement par roulement.
- ✓ **IMPERMÉABLE ET RESPIRANT** : EPOMALT crée une barrière protectrice qui empêche le passage de l'eau et des agents agressifs, mais permet l'expulsion de la vapeur d'eau.
- ✓ **NE CRAINT PAS LES SUPPORTS HUMIDES** : EPOMALT peut aussi être appliqué en présence d'humidité.
- ✓ **BONNE DUCTILITÉ** : EPOMALT permet de limiter les phénomènes de fissuration ou de détachement.
- ✓ **BONNE RÉSISTANCE AUX PRODUITS CHIMIQUES** : EPOMALT résiste efficacement à l'assaut des agents atmosphériques, des sels et des solutions agressives.
- ✓ **INSTALLATION RAPIDE** : EPOMALT a la consistance d'une pâte molle et est facile et rapide à appliquer avec une spatule.
- ✓ **EXCELLENTE FINITION ESTHÉTIQUE** : EPOMALT peut rester visible et présente un léger effet anti-dérapant.



### UTILISATIONS

**EPOMALT** est idéal pour :

- ✓ Réparation de sols industriels soumis à un trafic lourd.
- ✓ Surfaçage et revêtement de sols exposés à des environnements agressifs, même en présence de supports humides.
- ✓ Réparation de la couche d'usure des sols industriels, même à l'extérieur.

## PRÉPARATION DES SUPPORTS

### CONDITIONS REQUISES POUR LE SUPPORT

Avant d'appliquer le produit, s'assurer que le support présente une résistance minimale à l'arrachement d'au moins 1,5 MPa, qu'il est exempt de parties incohérentes et ne retient pas l'eau, et que l'humidité du support ne dépasse pas 15 % environ.

### NETTOYAGE

Éliminer les résidus huileux, les parties en phase de détachement, les poussières, huiles ou autres substances qui peuvent compromettre l'adhérence du revêtement et en provoquer le détachement.

### RÉPARATION ET RÉGULARISATION

#### *SURFACES EN BÉTON OU REVÊTEMENTS EN RÉSINE EXISTANT*

Procéder au sablage ou au ponçage pour rendre le support rugueux et atteindre le béton sain et compact, puis aspirer les résidus. En présence de joints, éliminer le néoprène éventuellement présent puis enduire.

Réparer les creux, trous ou irrégularités visibles avec le mortier époxy bicomposant anti-retrait pour la réparation rapide de sols en béton PAVIFIX.

#### *SOLS INDUSTRIELS EN BÉTON NOUVELLEMENT CONSTRUITS*

Sur des supports en béton neufs ou en bon état, procéder à un ponçage simple pour enlever la patine de surface non absorbante qui se forme dans les sols nouvellement construits après le lissage à la taloche.

#### *REVÊTEMENT EXISTANT EN CÉRAMIQUE, GRÈS*

Le revêtement existant en carreaux doit être en bon état et bien ancré au support. La surface des carreaux devra être rendue rugueuse en enlevant la couche superficielle émaillée par ponçage ou sablage afin de favoriser l'accrochage du produit de surfacage ; aspirer les poussières et les résidus qui pourraient compromettre l'adhérence. Enduire les joints pour rétablir la planéité du support.

Les revêtements céramiques en phase de détachement ou non correctement ancrés au support doivent être complètement éliminés.

#### *CHAPE*

La chape doit être plane, propre, compacte et avoir correctement durci ; il est conseillé d'appliquer le revêtement sur des chapes à haute résistance. On obtient les prestations optimales avec des chapes réalisées avec le liant hydraulique spécifique pour chapes à séchage rapide et retrait contrôlé DRACOCEM. La surface doit être rendue absorbante par sablage et correctement nettoyée par aspiration des résidus et des parties incohérentes.

#### *SUPPORTS HUMIDES SUJETS À DES REMONTÉES D'HUMIDITÉ*

Si le fond est soumis à d'importants phénomènes de remontée d'humidité et à la présence de sels, il est recommandé d'appliquer la barrière anti-remontée AQUASTOP T avec une consommation minimale totale de 1-2 kg/m<sup>2</sup> (voir fiche technique).

## APPLICATION DU PRODUIT DE SURFAÇAGE

### PRÉPARATION DES COMPOSANTS

Mélanger séparément dans leur récipient les composants A et B avant de les mélanger. Ne pas prélever de quantités partielles des emballages pour éviter toute erreur dans le dosage qui pourrait causer le non-durcissement du produit ou un durcissement incomplet. Verser le composant B dans le composant A et mélanger pendant au moins 4-5 minutes jusqu'à l'obtention d'une homogénéité parfaite des composants. Utiliser un agitateur mécanique à vitesse lente pour réduire l'englobage d'air.

### MODE D'EMPLOI

Appliquer à la spatule ou à la truelle une première couche de **EPOMALT** sur un support propre, comme indiqué au paragraphe précédent. Lorsque la première couche a durci, il est conseillé de poncer la surface pour supprimer les crêtes ou les reports de matériau. Le ponçage peut être effectué manuellement ou à l'aide d'une monobrosse, en utilisant du papier de verre grain 60-80. Appliquer la deuxième couche après avoir correctement nettoyé et déposé la surface. Attendre 1-2 heures, puis vaporiser la surface avec de l'eau et lisser avec une truelle humide jusqu'à obtenir la finition souhaitée. Poncer à nouveau pour régulariser la surface.

## PRÉCAUTIONS

- ▶ S'assurer que le support est solide, compact et mécaniquement résistant.
- ▶ La température du support doit être comprise entre + 10 °C et + 25 °C.
- ▶ Ne pas appliquer sur du bois ou sur des matériaux résilients tels que PVC, linoléum, etc.
- ▶ Il est recommandé de ventiler l'environnement de travail par soufflage d'air afin de faciliter l'évaporation.
- ▶ Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de sécurité pendant le travail et le nettoyage des outils.
- ▶ Éviter le contact avec la peau, les yeux, etc.
- ▶ En cas de contact accidentel, laver abondamment à l'eau et au savon neutre.
- ▶ Nettoyer les surfaces avec des détergents neutres.

## CONDITIONNEMENT ET CONSERVATION

**EPOMALT** est emballé dans :

Petit baril de 5 kg (A) + Petit baril de 5 kg (B)

Petit baril de 10 kg (A) + Petit baril de 10 kg (B)

Conservé correctement dans l'emballage d'origine et à l'abri dans un endroit sec, le produit conserve ses caractéristiques pendant un an.





## PRÉCAUTIONS EN CAS DE CLIMATS CHAUDS

- ▶ Conserver EPOMALT à l'ombre ;
- ▶ exécuter les travaux durant les heures les plus fraîches de la journée ;
- ▶ ne pas utiliser avec des températures ambiantes supérieures à 35 °C.



## PRÉCAUTIONS EN CAS DE CLIMATS FROIDS

- ▶ Conserver EPOMALT à l'abri du gel ;
- ▶ ne pas appliquer le produit à des températures inférieures à 10 °C ;
- ▶ commencer à travailler durant les heures les plus chaudes.

## CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

	COMPOSANT A	COMPOSANT B
ASPECT	liquide	liquide
DENSITÉ - UNI EN ISO 2811	1,8 kg/l	1,4 kg/l
VISCOSITÉ - UNI EN ISO 3219	81000 MPa.s	12500 MPa.s
TENEUR EN CENDRES - UNI EN ISO 3451-1	78%	85%
EMBALLAGES	petit baril 5 kg petit baril 10 kg	petit baril 5 kg petit baril 10 kg
CONSERVATION	12 mois	12 mois

## SPÉCIFICATIONS D'APPLICATION 20°C - 65 % H.R.

DOSAGE	comp.A : comp.B = 1:1
ASPECT	Pâte
COULEUR DU GÂCHAGE	Gris
TEMPÉRATURE D'APPLICATION	De + 10 à + 35 °C
OUVRABILITÉ	Environ 60 minutes
POSSIBILITÉ D'APPLIQUER UN AUTRE REVÊTEMENT	8-12 heures (max. 24 heures)
ATTENTE POSE COUCHE SUPPLÉMENTAIRE	24 heures
DURCISSEMENT TOTAL	7 jours
POSSIBILITÉ DE PIÉTINEMENT	48 heures
CONSOMMATION NOMINALE	1,6 kg/m <sup>2</sup> environ par mm d'épaisseur
CONSOMMATION PAR COUCHE	450 - 600 g/m <sup>2</sup>
CONSOMMATION MINIMALE RECOMMANDÉE (2 couches)	1 kg/m <sup>2</sup>

## CARACTÉRISTIQUES DE PERFORMANCE selon la norme EN 1504-2 - (Revêtement C, principes PI-MC)

CARACTÉRISTIQUE DE PERFORMANCE	MÉTHODE D'ESSAI	EXIGENCES SELON LA NORME EN 1504-2 - (Revêtement C, principes PI-MC)	PERFORMANCES DU PRODUIT
PERMÉABILITÉ AU CO <sub>2</sub>	UNI EN 1062-6	S <sub>0</sub> > 50 m	1800 m
PERMÉABILITÉ À LA VAPEUR D'EAU	UNI EN ISO 7783-2	Classe I: S <sub>0</sub> < 5 m Classe II: 5 m ≤ S <sub>0</sub> ≤ 50 m Classe III: S <sub>0</sub> > 50 m	Classe II 5 m ≤ S <sub>0</sub> ≤ 50 m
ABSORPTION CAPILLAIRE	UNI EN 1062-3	w < 0,1 kg/m <sup>2</sup> · h <sup>0,5</sup>	w < 0,1 kg/m <sup>2</sup> · h <sup>0,5</sup>
ADHÉRENCE PAR TRACTION DIRECTE MC (0,40) selon EN 1766 à 7 jours	UNI EN 1542	Systèmes rigides sans trafic : ≥ 1,0 (0,7) N/mm <sup>2</sup> avec trafic : ≥ 2,0 (1,0) N/mm <sup>2</sup>	Spécification dépassée Systèmes rigides sans trafic : ≥ 1,0 (0,7) N/mm <sup>2</sup> avec trafic : ≥ 2,0 (1,0) N/mm <sup>2</sup>
RÉACTION AU FEU	UNI EN 13501-1	Euroclasse	F <sub>FL</sub>
AUTRES CARACTÉRISTIQUES			
DURETÉ DE SURFACE	DIN 53505		90 shore D

### Mentions Légales - Version SLCMP du 01.03.2017

Pour les valeurs et les données techniques contenues dans la présente Fiche, Draco Italiana s.p.a. adopte les paramètres indiqués dans ladite Fiche avec les normes de référence correspondantes.

Le Client est tenu de vérifier que la présente fiche et les valeurs indiquées sont valables pour le lot de produits qui l'intéresse et ne sont pas dépassées car remplacées par des éditions ultérieures. Dans le doute, il sera possible de vérifier la conformité de la Fiche à la fiche en vigueur au moment de la conclusion du contrat d'achat-vente présente sur le site [www.draco-edilizia.it](http://www.draco-edilizia.it), et/ou de contacter au préalable le Bureau Technique.

Les conseils concernant l'utilisation des Produits, prodigués verbalement ou par écrit par notre personnel, à la demande du Client, ne constituent pas une obligation accessoire du contrat d'achat-vente, ni une prestation contractuelle de notre part. Ils se basent sur notre expérience et se limitent à l'état actuel de nos connaissances pratiques et/ou scientifiques ; par conséquent, ils ne sont pas contractuels et n'engagent ni le client ni l'applicateur. En particulier, le Client est tenu d'essayer nos produits afin de vérifier leur conformité au type d'application et d'utilisation prévu, et est seul responsable des choix opérés.